

CITOYENNETÉ 110 ans après la loi 1901, il existe plus de 100 000 associations en Aquitaine et Poitou-Charentes. Portraits de bénévoles de la culture, du sport et du caritatif

JACKY SANUDO
jsanudo@sudouest.fr

Cette année, il faut bien le dire, l'anniversaire a été beaucoup moins médiatisé que pour le centenaire. Nous fêtons pourtant les 110 ans de la loi de 1901 sur les associations. Une loi qui a transformé complètement le paysage français en permettant aux citoyens de s'investir, quel que soit leur niveau social, et de s'engager pour les autres. Par les temps qui courent, le « à but non lucratif » fait moins recette. N'empêche, ils sont des millions à donner de leur temps, souvent plus par passion que par bonne conscience, pour faire avancer ce qu'un autre associatif célèbre, cher aux Restos du cœur, appelait le « Schmilblick ».

Le grand écart

Des Coluche, il y en a plein. C'est votre connaissance, votre copine, votre grand-oncle, votre voisin. Parfois même, c'est vous. Charles Brossier est dans le lot. L'homme s'est dit verni par la vie. Descendant d'une famille bordelaise de courtiers en vins, il a lui-même fait carrière dans le négoce. Quancard, Magrez comptent parmi ses ex-employeurs avant qu'il ne termine sa carrière dans le Médoc, au château Larose-Trintaudon. « Ce métier passionnant m'a permis de parcourir le monde entier en baignant dans le luxe de gens très sophistiqués. » Quand l'occasion s'est présentée, il a pris sa retraite à 60 ans. Voilà pourquoi Charles Brossier se dit chanceux.

« C'est un sentiment de liberté. Comme si j'avais passé un contrat moral avec moi-même au service des autres »

L'idée de continuer à parcourir le monde et se rendre utile auprès des jeunes l'a taraudé. Et puis le hasard des rencontres l'a conduit face à Georges Viala, président de la Banque alimentaire de Bordeaux et de la Gironde. Le courant est passé. En trois quarts d'heure, la décision était prise. Il y a un an, Charles Brossier est devenu bénévole, administrateur de la structure.

Tous les mercredis, il s'installe au volant d'une camionnette et s'en va démarcher patrons de coopératives et industriels de l'agroalimentaire

et de la grande distribution.

« On leur dit les choses avec élégance et ils sont plutôt réceptifs lorsqu'on leur explique que nous permettons à 25 000 personnes de se nourrir tous les ans. Quand ça coïncide encore, on met en avant les 60 % déductibles sur les produits donnés. C'est très incitatif », raconte le bénévole qui en a démarché d'autres.

Charles Brossier vit l'humilité comme un besoin. À la Banque alimentaire, la leçon est quotidienne. Faire les poubelles d'un grand supermarché à la nuit tombée ne le dérange pas le moins du monde. Sur-tout quand il parvient à glaner quatre caddies complets. Pas question non plus de s'échapper au moment des collectes annuelles devant les portes coulissantes d'une grande surface (lire écho ci-dessus). « Je n'ai pas le sentiment de travailler être ici, avec tous ces bénévoles, représente un sentiment de liberté. C'est comme si j'avais passé un contrat moral avec moi-même au service des autres », assure Charles Brossier.

